



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/33/146  
7 septembre 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL > ANGLAIS

Trente-troisième session  
Point 104 de l'ordre du jour provisoire<sup>x</sup>

POLITIQUES ET ACTIVITES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 9	3
II. PROBLEMES .....	10 - 22	5
A. Problèmes politiques .....	12 - 15	5
B. Problèmes économiques et sociaux .....	16 - 22	6
III. ACTIVITES .....	23 - 83	9
A. Presse et publications .....	28 - 36	10
B. Radio et moyens visuels .....	37 - 53	12
C. Relations extérieures .....	54 - 70	16
1. Centres d'information .....	54 - 58	16
2. Rapports avec les organisations non gouvernementales .....	59 - 64	17
3. Enseignement sur l'Organisation des Nations Unies.....	65 - 66	19
4. Visites guidées .....	67	19
5. Programmes de groupes .....	68	19
6. Renseignements pour le public .....	69	20
7. Programmes de stages pour étudiants .....	70	20

<sup>x</sup> A/33/150.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
D. Information économique et sociale .....	71 - 83	20
1. Publications .....	73 - 74	21
2. Films .....	75	21
3. Coordination .....	76	22
4. Projets spéciaux .....	77 - 81	22
5. Service d'information de Genève .....	82 - 83	24
IV. COORDINATION ET COOPERATION .....	84 - 90	25
V. TENDANCES FUTURES .....	91 - 97	27

## I. INTRODUCTION

1. Dans de récents rapports à l'Assemblée générale sur les travaux de l'Organisation, le Secrétaire général a évoqué à diverses reprises la persistance des problèmes de communication avec le public et déclaré qu'il ne faisait pour lui aucun doute qu'une institution politique représentative ne saurait fonctionner efficacement si son travail et les problèmes qu'elle rencontre ne sont pas compris à tous les niveaux de la société pour laquelle elle oeuvre.
2. Cette position reflète les principes fondamentaux qui régissent les activités d'information de l'Organisation des Nations Unies, tels que l'Assemblée générale les a énoncés dans sa résolution 13 (I) du 13 février 1946 et réaffirmés, avec des modifications mineures, dans sa résolution 595 (VI) du 4 février 1952.
3. En résumé, ces principes sont que la politique fondamentale de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information est de favoriser dans toute la mesure du possible et dans les limites de son budget, chez tous les peuples du monde, une compréhension basée sur des informations suffisantes de l'oeuvre et des buts de l'Organisation; qu'à cet effet, le Département de l'information devrait avant tout faire fond sur les services nationaux existants et les entreprises privées s'occupant d'information, sur les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales; qu'il devrait leur prêter assistance et ne se livrer à aucune "propagande"; qu'il devrait, de sa propre initiative, entreprendre un travail destiné à compléter les informations données par les agences existantes; enfin, qu'il lui faut se pencher avec une attention toute particulière sur les besoins des régions où les moyens d'information sont peu développés.
4. Les principales tâches en matière d'information ont été précisées par la suite dans des résolutions de l'Assemblée générale (résolutions 1335 (XIII) du 13 décembre 1958, 1405 (XIV) du 1er décembre 1959 et 2897 (XXVI) du 22 décembre 1971). Le Secrétaire général y était notamment prié de chercher, plus que par le passé, à s'assurer la coopération des gouvernements des Etats Membres, des organes d'information, des organisations non gouvernementales et des éducateurs pour l'exécution du programme d'information par lequel les peuples du monde sont renseignés sur l'Organisation des Nations Unies et ses activités; d'attacher plus d'importance au fonctionnement et à l'efficacité des centres d'information de l'Organisation et de créer de nouveaux centres là où cela paraissait le plus nécessaire et le plus aisément réalisable; et de s'informer des besoins en matière de publicité et de promotion des divers organes de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent de causes universelles approuvées par l'Assemblée générale, afin qu'il puisse être tenu compte de ces besoins lors de l'examen des demandes de crédits.
5. Touchant ce dernier point, à la suite de l'examen détaillé par l'Assemblée générale de son rapport de 1971 concernant l'étude et la révision des politiques et activités de l'ONU dans le domaine de l'information (A/C.5/1320/Rev.1 et Rev.1/Add.1), le Secrétaire général a dans un rapport soumis à l'Assemblée en 1972 (A/C.5/1452) souligné que le Service de l'information devait ne pas se borner à produire des reportages mais assumer un rôle plus dynamique, plus actif, et

/...

promouvoir les causes universelles auxquelles se consacre l'Organisation. Cela s'est traduit en pratique par une réorientation progressive du Service de l'information qui, s'écartant de l'optique axée sur les médias qui avait été la sienne, a adopté une approche plus directe, fondée sur de grands thèmes, offrant davantage de flexibilité quant à l'utilisation du personnel et des ressources, permettant d'éliminer les recherches faisant double emploi, d'élaborer des concepts et des programmes de base sur un sujet donné, et ce avec la collaboration des diverses subdivisions du Service de l'information, et enfin d'accroître dans des proportions considérables la coopération et la coordination entre le Service et les nombreux organes de l'Organisation qui font appel à lui.

6. Des efforts accrus ont été déployés par ailleurs pour répondre aux intérêts et préoccupations divers des nombreux publics auxquels s'adresse le Service de l'information, notamment pour tenir compte de la situation économique, sociale, culturelle ou linguistique, et de toutes autres caractéristiques propres aux différentes parties du monde. Concrètement, les bureaux extérieurs du Service de l'information ont été mis davantage à contribution.

7. Sensible à cette évolution, le Secrétaire général a entrepris une étude approfondie - achevée en 1976 - du réseau des centres d'information des Nations Unies (A/C.5/31/14), dont l'Assemblée générale a pris note à sa trente et unième session et dont les principales conclusions sont que le réseau a une importance capitale, qu'il est indispensable à l'accomplissement de nombreuses tâches et qu'il convient de le renforcer considérablement si l'on veut arriver à un maximum d'efficacité. Bien qu'en raison des contraintes budgétaires actuelles la situation décrite dans le rapport de 1976 reste pratiquement inchangée, on ne laisse pas de reconnaître aujourd'hui encore qu'il faut consolider ce secteur du programme d'information de l'ONU.

8. Dans sa résolution 3535 (XXX) du 17 décembre 1975, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire de nouveaux efforts dans le domaine des activités d'information et de donner au grand public des informations complètes sur les réalisations et les entreprises politiques, économiques, sociales, culturelles et humanitaires du système des Nations Unies, y compris sur les principes et les buts relatifs au nouvel ordre économique international. Le Secrétaire général a été prié de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trente-troisième session, un rapport sur les activités du Service de l'information. C'est en réponse à cette demande qu'a été établi le présent rapport.

9. Le rapport comporte les grandes divisions suivantes : Introduction, où figure un bref aperçu des obligations du Service de l'information; Problèmes, où il est procédé à une analyse sélective de quelques-uns des principaux problèmes qui se posent actuellement à l'Organisation et où est étudiée l'incidence de ces problèmes sur le Service de l'information; Activités, où il est montré comment, avec sa structure présente, le Service de l'information satisfait aux différentes tâches qui lui sont confiées; Coordination et Coopération au sein du système des Nations Unies et dans le cadre de l'ONU même; enfin, Tendances pour l'avenir. A certains égards, ce rapport constitue un élargissement du chapitre sur les services d'information qui figure dans le plan à moyen terme du Secrétaire général pour la période 1980-1983 /A/33/6 (douzième partie); les deux documents sont donc à lire conjointement. Par ailleurs, vu son caractère éclectique, le présent rapport n'est pas organisé à partir des sous-programmes sur lesquels repose le plan à moyen terme; c'est en fonction d'un choix de concepts qu'il est agencé.

/...



## II. PROBLEMES

10. Avant d'examiner plus en détail les activités du Service de l'information, il est bon de considérer les principaux problèmes - politiques, économiques et sociaux - qui sollicitent aujourd'hui l'attention de l'Organisation des Nations Unies. Ce sont ces problèmes qui constituent le contexte international dans le cadre duquel le Service doit assumer le rôle d'information et d'analyste qui lui revient et c'est donc à partir de ces problèmes que prennent forme ses activités, tant existantes que prévues.

11. Tous les problèmes dont connaît l'Organisation des Nations Unies sont, dans une certaine mesure, d'ordre politique; mais rares sont les grands problèmes de l'heure que l'on puisse qualifier de purement politiques au sens habituel du terme. Qu'il s'agisse du désarmement, du droit de la mer ou de l'apartheid, le côté économique et social des questions débattues prend une importance croissante. Malgré l'imbrication du politique, de l'économique et du social, il est néanmoins fait ci-après une distinction entre questions politiques d'une part, économiques et sociales de l'autre, distinction que justifie le souci déclaré et qui facilitera ensuite l'examen des activités spécifiques du Service de l'information.

### A. Problèmes politiques

12. Les problèmes politiques qui marquent l'atmosphère de notre planète sont aussi divers que les Etats Membres auxquels ils se posent; toutefois, certains remontent plus loin et sont plus aigus que d'autres. Ce sont donc ceux-là qui intéressent au premier chef l'Organisation des Nations Unies. Le Service de l'information doit, quant à lui, faire front à chaque problème de façon spécifique. Localisés géographiquement - Moyen-Orient, Afrique australe et Méditerranée orientale, pour ne citer que trois grands foyers d'intérêt - certains de ces problèmes ont pris cependant une importance universelle, à cause de ce qu'ils représentent pour la paix et la sécurité mondiales. D'autres, tels ceux du désarmement et des droits de l'homme, sont par essence universels. Le vaste domaine de la sécurité internationale englobe toutes ces questions et, partant, il constitue le cadre dans lequel sont inévitablement cernés tous les problèmes débattus à l'Organisation des Nations Unies. Au cours des dernières années, la détente sur le plan international a fait naître de grands espoirs quant au processus de désarmement. Cette tendance s'est largement reflétée dans les travaux du Service de l'information.

13. Chacun des problèmes localisés sur le plan géographique suscite de la part de l'ONU une intervention spécifique et cela est également vrai du Service de l'information. En Afrique australe, la décolonisation est le grand problème, sur lequel viennent se greffer le système inhumain de l'apartheid, la question namibienne et les conflits armés qui gagnent peu à peu toute la région. Etablir des contacts avec la population locale ou faire connaître directement sa détresse, ce sont là des difficultés que le Service de l'information partage avec toute l'Organisation des Nations Unies. D'un autre côté, depuis quelques années, l'opinion mondiale est mieux informée de la situation en Afrique australe, s'y

/...

intéresse de plus près. Le Conseil de sécurité et d'autres organes, comme le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et la Commission des sociétés transnationales, redoublent d'efforts pour saisir de plus près les aspects économiques de la situation en Afrique du Sud et cela a marqué les travaux du Service de l'information.

14. Si l'opinion mondiale est unanime à condamner l'apartheid et les régimes racistes minoritaires d'Afrique australe, il n'en est cependant pas toujours ainsi pour ce qui est des autres grands problèmes politiques auxquels se heurte l'Organisation des Nations Unies. Touchant les problèmes complexes du Moyen-Orient, par exemple, le Service de l'information a multiplié les efforts pour offrir un tableau complet de tous les événements pertinents. C'est ainsi qu'il a exposé les activités du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, les démarches du Secrétaire général et le rôle de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix. Il est impératif de mettre clairement en évidence le rôle important que joue dans cette région l'Organisation des Nations Unies. En ce qui concerne la question de Chypre, la participation active du Secrétaire général à la recherche d'une solution pacifique et la présence dans l'île de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix imposent elles aussi des tâches spéciales au Service de l'information. Il s'agit notamment de couvrir toutes les activités sur le terrain grâce à un personnel de liaison et de communiquer aux organes d'information du monde une information objective et à jour.

15. D'autres questions - désarmement, droit de la mer, droits de l'homme, pour n'en citer que trois - généralement classées dans la catégorie peu précise des problèmes politiques, appellent chacune à sa manière la participation du Service de l'information. Les unes et les autres exigent un effort à long terme sur le plan de l'éducation du public; toutes présentent d'importants aspects économiques et sociaux. Ainsi, s'agissant des droits de l'homme, notamment de la condition de la femme, les considérations d'ordre économique et social sont à ce point prédominantes et la nécessité d'amener dans le public un changement d'attitude est si évidente, que l'Organisation des Nations Unies, et donc le Service de l'information, en sont amenés à épouser activement la cause du changement.

#### B. Problèmes économiques et sociaux

16. D'entrée, les questions économiques et sociales ont été une préoccupation majeure de l'Organisation des Nations Unies : favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, c'est là un des buts énoncés dans le Préambule de la Charte. Dans les années 70 toutefois, les médias ont compris de mieux en mieux l'importance politique de ces questions et ont donc commencé à s'y intéresser véritablement. La manière dont cette évolution s'est opérée explique certaines grandes difficultés que rencontre le Service de l'information face à ce type de questions.

/...

17. Deux faits sont cause que l'attention s'est fixée sur les problèmes économiques et sociaux au début des années 70. Il s'agissait d'une part du processus, presque achevé, de la décolonisation qui, dans la troisième décennie de l'après-guerre, apporta à l'Organisation des Nations Unies la grande majorité de ses Membres. L'indépendance politique acquise, la plus urgente priorité des nouveaux Etats était le progrès économique et social de leurs populations. Cela devint dès lors, tout naturellement, l'une des priorités essentielles de l'Organisation.

18. Le deuxième fait est qu'on a pris peu à peu conscience de l'existence de problèmes généraux qui concernaient ou concerneraient un jour tous les pays et auxquels on ne pouvait faire face qu'en coopérant. La production vivrière et sa distribution, la croissance démographique, la diffusion des techniques et des industries, les sources d'énergie et leur prix, l'influence de l'homme sur l'environnement, les concentrations humaines et le niveau de vie, les incidences de tous ces facteurs sur les droits de l'individu et sur la dignité humaine, tout cela prit dans les années 70 une importance capitale.

19. L'interaction de ces deux facteurs se manifesta à l'occasion d'une série de grandes conférences des Nations Unies, dont celles concernant l'environnement humain, l'alimentation, la population, le développement industriel, les matières premières et le développement, le travail, les droits de l'homme et les structures des échanges commerciaux et monétaires à l'échelle mondiale. La majorité des pays en développement ont présenté lors de ces conférences des analyses et des points de vue très différents de ceux des pays industrialisés. Le statu quo a été remis en question dans tous les grands domaines et de nouvelles orientations ont été proposées. Avec plus de cohésion encore, en 1974, lors de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, les pays en développement ont proposé une résolution qui, malgré certaines réserves, fut adoptée à l'unanimité, résolution qui appelait la création d'un nouvel ordre économique international.

20. Les événements qui ont marqué le début des années 70 ont posé des problèmes au Service de l'information, tant au niveau de la pratique qu'à celui des principes. L'importance politique croissante des questions économiques exigeait de sa part un surcroît de connaissances et de compétences. A la différence des problèmes politiques, à propos desquels le Service de l'information devait généralement présenter la position des différents Etats, les questions économiques et sociales exigeaient de lui une participation plus active. Il se voyait amené à expliquer les problèmes économiques et sociaux les plus complexes, à montrer l'insuffisance des structures mises en place après la seconde guerre mondiale et à montrer la nécessité d'un nouvel ordre mondial.

21. Les difficultés sur le plan des principes se sont révélées encore plus délicates et rien à cet égard n'est encore pleinement résolu. Le processus grâce auquel les problèmes économiques en sont venus à occuper le devant de la scène a suscité de multiples controverses. Dans diverses réunions internationales, les négociations engagées en faveur d'un nouvel ordre économique international ont montré que la position des pays en développement était en conflit avec celle des

/...



pays développés. Il en est souvent résulté des résolutions représentant un consensus à propos duquel les différents Etats émettent de nombreuses et sérieuses réserves. Pourtant, le Service de l'information, dont le mandat est de "mobiliser l'opinion publique au service du développement", s'est vu demander de promouvoir le changement. Or, du fait que les Etats Membres ne parvenaient pas à s'accorder clairement sur la direction que devait prendre ce changement, le Service de l'information a été accusé d'une part de faire de la propagande et de l'autre d'être inefficace. Peut-être cela est-il inévitable dans la situation actuelle; il n'en est pas moins nécessaire de garder les faits présents à l'esprit.

22. Eu égard aux problèmes politiques, économiques et sociaux susmentionnés, les questions de principe qui se posent au Service de l'information ont pris de nouvelles dimensions. Au cours du dialogue qui s'est établi entre pays développés et pays en développement, ceux-ci se sont plaints de ce que les moyens de communication de masse internationaux, dont la propriété et l'exploitation sont essentiellement entre les mains d'organismes des pays développés, ne rendaient pas adéquatement compte de leur position et de leurs difficultés. Les pays en développement ont également exprimé leur mécontentement quant au système international actuel de circulation de l'information qui constituerait un obstacle aux efforts qu'ils déploient pour accroître leurs liens de coopération réciproques. Il leur paraît inacceptable que, pour échanger entre eux des informations, les pays en développement doivent dépendre de moyens de communication qui appartiennent aux pays développés et sont exploités par eux. Ils ont fait valoir que, dans toutes les sphères de l'information - production et distribution des revues, livres, programmes de télécommunications, films documentaires et longs métrages - ce sont les pays développés qui dominent. A maintes reprises ces dernières années, ce système a été mis en accusation et diverses initiatives sont en cours pour le modifier. Voyant dans certaines une menace pour la liberté de la presse mondiale, plusieurs pays développés ont fait connaître leur opposition. Dès lors, le processus, jusqu'alors technique, de la transmission de l'information aux médias mondiaux débouchait sur une question de principe. Il reste à voir dans quelle mesure le rôle et les fonctions du Service de l'information s'en trouveront affectés.

/...



### III. ACTIVITES

23. Comme il est dit dans les paragraphes précédents, le Service de l'information a une responsabilité à assumer quant aux questions politiques, économiques et sociales qui sont au centre des préoccupations mondiales à tel ou tel moment. Cette responsabilité implique qu'il s'acquitte de tâches découlant de plus en plus souvent, depuis quelques années, de résolutions de l'Assemblée générale et d'autres organes, aux termes desquelles le Secrétaire général est expressément prié de ne ménager aucun effort pour faire connaître à l'opinion publique certaines causes et l'informer de certains programmes ou célébrations ainsi que pour assurer à ceux-ci un maximum de publicité. Nombre des demandes adressées au Service de l'information revêtent un caractère d'urgence et doivent donc recevoir la priorité par rapport aux travaux concernant d'autres projets d'information moins pressants (mais pas nécessairement moins importants), qui peuvent de ce fait être ralentis ou remis à plus tard.

24. Cette année, il a été tout particulièrement difficile au Service de l'information de s'acquitter des nombreuses tâches qui lui incombent. Outre ses activités ordinaires, il a dû diffuser des renseignements sur trois sessions extraordinaires de l'Assemblée générale (FINUL, Namibie et désarmement), sur deux sessions de la Conférence sur le droit de la mer, sur la Conférence sur la coopération technique entre pays en développement, la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et les séances tenues par le Conseil pour la Namibie à Lusaka, ainsi que sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

25. Tout en continuant à s'acquitter de ses responsabilités générales et particulières, qui sont décrites ci-après, le Service de l'information a donné une importance accrue au maintien et à l'amélioration des relations avec d'importants rediffuseurs d'information - organismes d'information publics et privés, organisations gouvernementales et non gouvernementales, journalistes, rédacteurs en chef, commentateurs, stations de radio, chaînes de télévision et autres représentants des moyens d'information.

26. Le Secrétaire général a continué à donner régulièrement des conférences de presse et a eu davantage de contacts avec de grandes maisons d'édition, des rédacteurs en chef, des journalistes, des représentants des moyens d'information et des organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans le cadre des efforts constants qu'il déploie pour se tenir au courant de l'attitude de la population des différentes parties du globe face aux questions qui se posent à la communauté internationale.

27. Chaque année, le Secrétaire général convoque les 26 membres du Groupe consultatif de l'information, créé par lui en application des résolutions 1405 (XIV) et 2897 (XXVI) de l'Assemblée générale. Ce groupe étudie un grand nombre de problèmes relatifs à l'information et donne des conseils constructifs au Secrétaire général et aux hauts fonctionnaires du Service de l'information.

A. Presse et publications

28. Les communiqués de presse constituent toujours l'un des principaux produits des activités du Service de l'information. Ils sont surtout destinés à être utilisés par les moyens d'information mais sont également très utiles aux missions permanentes et au Secrétariat. On ne ménage aucun effort pour que ces communiqués continuent d'être des modèles d'exactitude, d'équilibre et d'objectivité et soient publiés dans les meilleurs délais. En raison de l'augmentation du nombre des séances au Siège et des conférences et des missions à l'extérieur, il est de plus en plus difficile d'établir des communiqués de presse pour toutes les séances en raison du personnel limité dont on dispose. Comme il est dit dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983, il a fallu faire preuve d'une certaine sélectivité en ce qui concerne les réunions pour lesquelles il convient d'établir des communiqués de presse. Désormais, on ne consacrera plus de communiqués de presse détaillés à certaines réunions de groupes de travail, sous-comités et organes analogues dont les débats ne présentent pas ou guère d'intérêt du point de vue de l'information et qui, en vertu de leur mandat, ne s'occupent que de questions administratives ou d'affaires courantes. Le Service de l'information continue également à organiser, à l'intention de la presse, des réunions d'information quotidiennes qui constituent l'une des principales sources de renseignements des moyens d'information au Siège. Pour aider les représentants des moyens d'information à mieux comprendre les questions complexes dont s'occupe l'Organisation, de hauts fonctionnaires de départements organiques, de services et de bureaux extérieurs sont souvent conviés à y participer.

29. La plupart des communiqués de presse publiés au Siège sont en anglais, mais on a renforcé le Groupe de la production en français de façon à accroître le nombre des communiqués et documents publiés dans cette langue.

30. Les tables rondes de rédacteurs en chef et les rencontres avec la presse se sont révélées utiles pour entrer et rester en relation avec des rédacteurs en chef et des écrivains d'autres pays. Les rencontres ont généralement été organisées dans le cadre de grandes conférences tenues hors du Siège. Les tables rondes de rédacteurs en chef ont lieu chaque année sur une base régionale. En 1978, exceptionnellement, une table ronde de rédacteurs en chef de pays en développement a été organisée à New York dans le cadre de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

31. L'année en cours a été marquée par la publication de la nouvelle édition de L'ONU pour tous, important ouvrage de référence pour les éducateurs, les bibliothèques, les journalistes, les étudiants, les fonctionnaires nationaux et tous ceux qui cherchent à approfondir les questions complexes dont s'occupe l'Organisation. Le nouveau volume, actuellement en cours d'impression, comptera environ 425 pages et décrira les principales activités de l'ONU et des organismes des Nations Unies; il sera axé sur la période 1966-1977 (la huitième édition de L'ONU pour tous porte sur les 20 premières années qui ont suivi la création de l'Organisation). Cette publication est également un important article de vente et doit paraître en anglais, en espagnol et en français.

32. La Chronique mensuelle de l'ONU continue à donner régulièrement à ses lecteurs des informations sur les nombreuses activités de l'Organisation. Cette publication rencontre un succès croissant : le nombre des abonnés a augmenté d'environ 2 000 personnes au cours des deux dernières années et devrait croître encore. Parmi ces abonnés, on trouve non seulement des écoles secondaires, des bibliothèques et des universités mais encore un nombre toujours plus grand de personnes qui, d'une façon générale, s'intéressent à l'ONU et aux affaires internationales. C'est, entre autres, la nouvelle présentation adoptée en 1975 qui a contribué au succès de la Chronique dans laquelle on trouve maintenant des articles de fond rédigés par de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies, un résumé des nouvelles et un compte rendu objectif de tous les événements du mois. La Chronique est publiée en anglais, en espagnol et en français. Des mesures ont été prises pour que les éditions espagnole et française soient publiées plus rapidement.

33. L'Annuaire des Nations Unies est toujours le principal ouvrage de référence de l'Organisation et donne, en un seul volume, un aperçu général des activités de l'Organisation des Nations Unies, de ses organes subsidiaires et des organismes qui lui sont rattachés. Vu la multiplication des activités de l'ONU, cet ouvrage est désormais plus volumineux et sa publication, plus complexe, requiert davantage de temps. Néanmoins, comme l'a demandé l'Assemblée générale, le Service de l'information s'efforce de publier l'Annuaire au plus tard 18 mois après la fin de l'année civile sur laquelle il porte. Il est toujours difficile d'obtenir en temps utile de certains rédacteurs des projets d'article qui aient la qualité voulue. Autre problème qui se pose pour respecter le délai prévu de 18 mois : les postes permanents considérés comme nécessaires à cet effet n'ont toujours pas été approuvés. Vu les demandes prioritaires auxquelles doit répondre la Division de la presse et des publications, il est impossible d'affecter à cette tâche des fonctionnaires d'autres unités administratives.

34. On consacre un pourcentage plus important des ressources à la publication d'autres brochures, dépliants et plaquettes portant sur divers sujets, dans des langues officielles et dans des langues non officielles, afin de répondre aux demandes croissantes des centres d'information. Ainsi, la dernière édition de la brochure intitulée l'"ABC des Nations Unies", publication d'environ 115 pages sur le rôle et les fonctions de l'Organisation, a été publiée en 1977 dans une vingtaine de langues. En même temps, le Service de l'information encourage les centres d'information et des organisations non gouvernementales à coopérer activement afin d'obtenir une aide pour le financement local des publications des Nations Unies.

35. Le Service de l'information cherche à accélérer la production des communiqués de presse par des moyens techniques. Un projet pilote relatif au matériel de traitement électronique du mot a été entrepris à l'aide des ressources existantes pour déterminer dans quelle mesure ces techniques peuvent être utilisées pour accélérer la préparation de la copie. On étudie également des moyens plus rapides de reproduire les communiqués de presse car on a besoin d'un nombre toujours plus grand d'exemplaires de chaque communiqué. De même, pour la publication de l'Annuaire des Nations Unies, le Centre de calcul électronique de l'ONU a été prié d'étudier la possibilité d'utiliser des méthodes électroniques



pour produire les volumes annuels afin de voir quelles économies de temps et d'argent pourraient être ainsi réalisées.

36. Dans le domaine des publications extérieures, de nombreux rapports et études du Secrétariat ont été publiés, moyennant finance, par des éditeurs commerciaux. Ces documents n'auraient souvent pas pu être publiés autrement car l'on ne disposait pas de ressources pour leur impression. Les actes de grandes conférences comme Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur l'eau ont été publiés de cette façon. Le succès qu'a remporté jusqu'à présent ce programme de publication à l'extérieur entraînera de nouvelles initiatives dans ce domaine.

#### B. Radio et moyens visuels

37. Dans le monde entier ces dernières années, le public auquel s'adressent les moyens d'information électroniques n'a cessé de s'élargir. Ce phénomène pressenti en 1971, s'est toutefois développé à un rythme beaucoup plus rapide que prévu. Les récepteurs radio sont désormais si répandus qu'on peut considérer que seul un faible pourcentage de la population mondiale ne peut toujours pas être atteint par les émissions radio. Le nombre des téléspectateurs dans le monde entier a considérablement augmenté. Ils sont actuellement desservis par 140 réseaux de télévision, dont 87 diffusent des émissions en couleur; parmi ces derniers figurent bon nombre des réseaux de télévision des nations les plus petites et les moins avancées.

38. Avec le progrès de la technique des communications par satellite et la diminution de leur coût, même des organismes de radiodiffusion relativement peu importants sont désormais en mesure de recourir à ces techniques dans le cas d'événements d'intérêt particulier sur le plan national. Les nouvelles caméras vidéo très facilement transportables ont complètement transformé la réalisation des reportages télévisés.

39. Cette situation a suscité une demande accrue de services de radio et de télévision ainsi qu'un intérêt plus large et plus profond pour la documentation fournie par l'ONU. La complexité et le nombre des questions d'actualité qui doivent faire l'objet de reportages se sont accrus. Il faut désormais fournir à tous ceux qui le demandent des programmes en de nouvelles langues et sous des formes plus diverses.

40. Du fait de l'intérêt accru pour les nouvelles émanant de l'Organisation des Nations Unies, il a fallu récemment affecter à la production d'émissions d'informations, surtout d'informations télévisées, du personnel et des ressources précédemment employés à la réalisation de documentaires. La réalisation des émissions d'informations a été mieux adaptée aux besoins des stations et des réseaux de radiodiffusion qui les retransmettent et des arrangements particuliers ont été pris avec des organismes de radiodiffusion en vue de la diffusion pratiquement instantanée de nouvelles présentant pour eux un intérêt particulier. On se sert moins des ondes



courtes désormais pour retransmettre les délibérations des organes de l'ONU et les émissions d'informations de l'Organisation et l'on utilise plutôt, lorsque c'est possible, les circuits téléphoniques et circuits radio, moyens plus fiables mais aussi plus coûteux. Grâce à cette amélioration de la qualité technique de ses transmissions, le Service de la radio a pu passer avec des organismes de radiodiffusion un certain nombre d'accords prévoyant la diffusion régulière par eux d'émissions de l'ONU qu'ils reçoivent par ces circuits. On tente actuellement d'élargir le nombre des accords de ce type.

41. Toutes les semaines, des programmes d'informations radiophoniques sont envoyés dans environ 140 pays et territoires. En Amérique du Nord, un souscripteur, le Mutual Radio Network, distribue à lui seul les programmes de l'ONU à près de 800 stations qui lui sont affiliées. Des documentaires et reportages radio continuent d'être produits dans diverses langues et sont expédiés par avion aux quatre coins du monde, à raison de 50 000 envois par an environ, pour être retransmis par les stations et chaînes de radiodiffusion de tous les Etats Membres. Les documentaires comme les émissions d'informations sont ensuite traduits dans d'autres langues par les organismes de radiodiffusion nationaux.

42. D'une manière générale, le Service de l'information s'est efforcé de mieux adapter ses émissions radiophoniques aux besoins régionaux et locaux. Les services radio à l'intention de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine ont été renforcés.

43. En ce qui concerne la distribution d'informations télévisées, les principaux réseaux de télévision continuent de recevoir directement des services de l'ONU, mais un nombre croissant de nouvelles télévisées et de reportages vidéo sur les activités de l'ONU parviennent aux stations et réseaux utilisateurs par l'intermédiaire d'agences d'information indépendantes - telles que Visnews et UPITN - qui fournissent des éléments d'information à leurs clients et distribuent des informations et reportages sur l'ONU à presque tous les réseaux de télévision du monde. De nombreux clients de ces agences reçoivent ces informations par satellite, de sorte que les nouvelles et reportages sur l'ONU leur parviennent presque instantanément. Pour les événements de moindre importance il existe un système permanent d'envoi par avion de nouvelles télévisées et de bandes vidéo. A mesure que la télévision se développera, le Service de l'information instaurera des liens de coopération analogues avec de nouvelles formations ou groupements de chaînes nationales, comme le pool des agences d'information des pays non alignés, par exemple.

44. Les efforts constants déployés pour diversifier et traduire les films de l'ONU et les mettre ainsi à la portée d'un public plus large ont été couronnés de succès. Jusqu'à 1971, la plupart des films avaient une durée de 30 mn et n'étaient produits qu'en quelques langues. Maintenant, par contre, on dispose de 107 films en version française, 54 en version espagnole, 29 en version arabe et d'un petit nombre en versions chinoise, russe, hollandaise, finlandaise, allemande, italienne, japonaise, portugaise, swahili ainsi qu'en plusieurs langues du sous-continent indien. Nombre de ces versions sont produites en coopération avec des réseaux d'information ou des studios cinématographiques situés dans la région où l'on parle

la langue utilisée. Les films des Nations Unies ont désormais une durée variable, allant de 5 à 60 mn, selon le sujet traité et le public auquel ils sont destinés. Les films de l'ONU destinés à la télévision sont maintenant distribués gratuitement dans les pays qui sont le moins en mesure de les acheter.

45. En ce qui concerne la photographie et les expositions, des mesures ont été prises pour appliquer une politique commune en matière de prix et établir un catalogue photo pour l'ensemble du système des Nations Unies, ce qui tendrait à simplifier les commandes et les échanges de photos. La technique des microfiches permet maintenant aux rédacteurs en chef qui ne sont pas sur place de choisir des photos produites par l'Organisation. Conformément aux directives de l'Assemblée générale et aux besoins des départements organiques de l'ONU, il a fallu augmenter le nombre des expositions de photographies et veiller à ce qu'elles soient envoyées dans de nombreux pays pour toucher un public plus large.

46. Certaines directives de l'Assemblée générale et d'autres organes délibérants ont aussi eu un effet sur la production d'émissions radiophoniques et de films documentaires. En 1971, par exemple, les films documentaires de l'ONU portaient essentiellement sur des sujets relevant du mandat à long terme du Service de l'information. En 1978, une bonne partie du programme de production de films est consacrée, conformément à des directives précises, à des questions telles que la Namibie, les droits inaliénables du peuple palestinien, l'Année internationale de l'enfant et les risques de guerre. Sur d'autres sujets, le Service de l'information s'est efforcé de réaliser des films en coproduction avec les institutions spécialisées et avec des producteurs de films ou des organismes de télévision étrangers au système des Nations Unies.

47. Reconnaissant l'importance croissante de la radio, l'Assemblée générale, par sa résolution 32/105 H du 14 décembre 1977, a prié le Secrétaire général de diffuser, en coopération avec les Etats Membres ayant des émetteurs susceptibles d'être captés en Afrique australe, un programme régulier d'émissions radiophoniques à l'intention de l'Afrique du Sud. Ces émissions portent sur les activités de l'ONU contre l'apartheid et en faveur du droit à l'autodétermination, ainsi que sur d'autres questions intéressant les peuples d'Afrique australe. Le Service de la radio produit donc un programme quotidien de 60 minutes, composé de parties en anglais, en Afrikaans, en Xhosa et en Sotho. En juin 1978, ces émissions étaient retransmises vers l'Afrique du Sud par divers émetteurs de pays africains à un rythme hebdomadaire d'une trentaine d'heures. D'autres chaînes de radio-diffusion reçoivent les émissions réalisées par l'ONU et les incorporent à leurs propres programmes qui peuvent être captés en Afrique australe.

48. Le Service de l'information prévoit que le volume des informations télévisées doublera au cours des sept prochaines années et qu'il faudra affecter différemment les ressources pour faire face à la demande. De plus, l'organisation de grandes conférences des Nations Unies hors Siège posera le problème de la décentralisation des ressources disponibles pour l'information télévisée. Il faudra à cet égard tenir compte de l'expérience de Genève, où une équipe cinématographique a récemment été créée pour réaliser des programmes d'informations télévisées et des films documentaires. Les résultats de cette expérience permettront de déterminer s'il faudrait installer d'autres équipes hors Siège.

/...

49. Vu l'évolution constante de la technologie des télécommunications, en particulier en ce qui concerne le matériel de télévision, l'industrie mondiale doit constamment consacrer de nouvelles ressources à la fabrication de matériel plus perfectionné (caméras, magnétoscopes, matériel de montage, etc.). Les réseaux de télévision de nombreux pays remplaçant constamment leur matériel caduc, les organismes qui les desservent doivent suivre la même évolution. Pour que l'ONU puisse continuer à fournir des informations télévisées aux divers réseaux, le Service de l'information doit posséder le matériel nécessaire. On estime à 2,85 millions de dollars environ la valeur des installations de télévision de l'ONU (y compris les caméras, les magnétoscopes, le matériel de contrôle et de montage, etc.). Pour conserver à ces installations leur valeur et leur efficacité, il faut un programme permanent de remplacement et de modernisation permettant de renouveler le matériel en 5 à 7 ans, délai dans lequel des installations comparables sont renouvelées ou remplacées dans l'industrie de la télévision. Si la dépense nécessaire n'est pas faite, il en résultera une baisse de la qualité professionnelle et technique actuelle, et le Service de l'information sera moins à même de répondre aux besoins de ses utilisateurs.

50. Le programme de remise en état des installations exécuté entre 1972 et 1976 n'a pas touché la totalité des studios de radiodiffusion construits dans les années 50; il ne prévoyait pas non plus le remplacement des microphones ni des magnétophones. En conséquence, sur les neuf studios du Siège, cinq seulement sont équipés pour produire tous les types d'émissions possibles, et ceux-là mêmes ont besoin d'être modernisés.

51. A l'avenir, les tâches prioritaires pour la production de films documentaires consisteront à continuer d'en diversifier la présentation et à accroître le nombre des langues dans lesquelles ces films sont réalisés. Il faudrait aussi chercher tout particulièrement à s'assurer le concours de réalisateurs de renom originaires de pays en développement.

52. Chaque année, le Service de l'information apprend qu'un certain nombre de films documentaires ou d'émissions de télévision appuyant ou expliquant des activités de l'ONU ont été réalisés par des producteurs indépendants. C'est ainsi qu'a été réalisée récemment toute une série de grands documentaires télévisés sur des problèmes intéressant l'Afrique australe et, en particulier, sur l'apartheid. Il serait bon que le Service de l'information achète un certain nombre de copies de ces films pour les cinémathèques des centres d'information des Nations Unies et pour les diffuser d'autres manières auprès des utilisateurs des films de l'ONU. Cela permettrait de faire mieux connaître les problèmes importants dont s'occupe l'Organisation.

53. Dans le domaine des reportages photographiques, il faudra envoyer plus souvent des photographes en mission, chaque mission étant organisée en fonction des besoins des éditeurs et des possibilités de placer les photos.



### C. Relations extérieures

#### 1. Centres d'information

54. A l'heure actuelle, le Service de l'information a un réseau de 59 centres et bureaux d'information des Nations Unies dans le monde entier qui desservent plus de 130 Etats Membres. Le centre d'information typique est un microcosme de toutes les principales fonctions du Service de l'information et assure dans sa propre localité ou région tous les services nécessaires dans les domaines de la presse, des publications, de la radio, de la télévision, des films, des photographies et des expositions. Il fournit aussi des services d'information sur les Nations Unies aux établissements d'enseignement et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, y compris aux bibliothèques ouvertes aux étudiants et au public. Ce faisant, chaque centre contribue à l'exécution non seulement des programmes de la Division des relations extérieures mais aussi de ceux de toutes les autres divisions du Service de l'information et des programmes des autres organismes des Nations Unies en matière d'information.

55. Les centres d'information soumettent depuis longtemps des rapports d'activité trimestriels dans lesquels le Directeur du Centre expose de façon succincte les activités et le programme de travail du Centre. Ces rapports renseignent sur la façon dont tous les moyens d'information rendent compte des activités des Nations Unies. Ils donnent aussi des renseignements sur la façon dont chaque centre s'emploie à promouvoir et encourager les programmes et activités visant à appuyer les Nations Unies par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement, d'expositions photographiques, de projections de films, de conférences et autres activités de même nature. Ces rapports sont communiqués à tous les départements du Siège ainsi qu'à tous les autres centres d'information et aux services d'information des organismes des Nations Unies.

56. Bien que ces rapports d'activité soient jugés satisfaisants, le Secrétaire général a proposé en 1976 d'améliorer le système des rapports de façon qu'ils fournissent des données de façon plus précise et plus souvent. C'est ainsi qu'on a commencé à compléter les rapports trimestriels par un rapport mensuel sur les travaux et activités des centres. Ce nouveau rapport, établi sur la base d'un questionnaire envoyé à chaque centre, donne des informations plus complètes ainsi que des renseignements sur l'utilisation des éléments d'information et sur la façon dont il est rendu compte localement des activités des Nations Unies. Ce rapport constitue donc un meilleur moyen d'évaluer l'efficacité des centres et de la documentation qu'ils diffusent. Etant donné que la Division des relations extérieures n'a pas à l'heure actuelle suffisamment de personnel pour pouvoir analyser et évaluer à fond les données ainsi reçues, on envisage de confier cette tâche à un groupe d'évaluation des programmes d'information qui serait créé au Service des centres d'information. Il suffirait pour cela d'y affecter un poste d'administrateur prélevé sur un autre secteur de la Division.

57. Il est devenu de plus en plus évident ces dernières années que les bibliothèques des centres d'information jouent un rôle capital en fournissant des éléments d'information sur les objectifs et les activités du système des



Nations Unies. Dans les pays où il y a un centre d'information, aucun autre service n'est en mesure de fournir aux étudiants, aux éducateurs, aux parlementaires et aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'au public en général, des informations aussi à jour, aussi détaillées et de plus de poids. Telles sont les raisons pour lesquelles on s'emploie à renforcer les bibliothèques des centres d'information. Une mesure importante prise à cet égard a été l'organisation, en décembre 1977 au Siège, d'un séminaire régional d'une semaine à l'intention des spécialistes des références (bibliothécaires) des centres d'information d'Amérique latine et qui visait à compléter leurs connaissances théoriques et pratiques pour qu'ils sachent mieux utiliser tous les types de documentation publiée par les Nations Unies dont ils sont normalement responsables. On envisage d'organiser à l'avenir des séminaires analogues dans d'autres régions. La mise en place cette année de lecteurs de microfiches et d'imprimantes dans les bibliothèques des centres permettra de remplacer les documents par des reproductions sur microfiches.

58. Il faudra, dans les années qui viennent, s'attacher particulièrement à améliorer les services que le Siège fournit aux centres d'information et desquels dépend leur bon fonctionnement. Cette tâche prioritaire est nécessaire pour plusieurs raisons. Premièrement, alors que l'ampleur et la complexité des activités des Nations Unies augmentent, de même que le nombre des Etats Membres et des centres d'information à desservir, les moyens dont la Division des relations extérieures dispose au Siège pour faire face aux nouveaux besoins n'ont pas augmenté proportionnellement. Deuxièmement, la majeure partie de la documentation établie par l'Organisation des Nations Unies est actuellement envoyée aux centres et bureaux qui la diffusent par la valise diplomatique, laquelle ne part pour la plupart des destinations qu'une ou deux fois par semaine; la documentation ainsi transmise n'arrive en général à ses destinataires qu'au bout de huit à 15 jours, ce qui limite beaucoup son utilité. Troisièmement, il serait très souhaitable que la documentation fournie par le Siège aux centres d'information soit diversifiée davantage en fonction des intérêts régionaux et locaux et soit fournie en certaines autres langues, comme le français, l'espagnol et l'arabe, qui sont utilisées par un certain nombre de centres. Quatrièmement, l'utilisation des installations de stockage et de recherche de l'information qui existent au Siège offrirait d'énormes possibilités, car on pourrait ainsi constituer une banque de données et établir un système d'indexage qui permettrait d'obtenir constamment des fiches à jour sur les questions d'actualité dont s'occupe l'Organisation des Nations Unies; on enverrait chaque semaine ces fiches aux bibliothèques des centres d'information, où les spécialistes des références pourraient les consulter pour savoir quels éléments d'information ils doivent classer dans une section spéciale réservée aux questions d'actualité, comment les classer et combien de temps les conserver.

## 2. Rapports avec les organisations non gouvernementales

59. L'une des activités les plus importantes du Service de l'information consiste à favoriser une coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales parce qu'on se rend de mieux en mieux compte à mesure que l'ONU s'occupe de questions de plus en plus complexes, que ces organisations ont un rôle essentiel à jouer pour éduquer le public et l'intéresser à ces questions.

/...

60. Le Service de l'information organise au Siège à l'intention des organisations non gouvernementales un vaste programme de réunions d'information hebdomadaires, une conférence annuelle et d'autres activités, et met aussi à la disposition de ces organisations un salon où elles peuvent trouver les communiqués de presse, de la documentation et d'autres éléments d'information sur l'Organisation des Nations Unies. Depuis huit ans, le nombre des organisations non gouvernementales que le Service de l'information touche au Siège a augmenté d'environ 40 p. 100. Le Service s'efforce particulièrement de promouvoir la coopération avec ces organisations à l'échelon national, principalement par l'intermédiaire des centres d'information et grâce à l'organisation périodique de conférences régionales des organisations non gouvernementales, comme celles qui se sont tenues à Addis-Abeba en 1970, à Buenos Aires en 1972 et à Bangkok en 1975. Des conférences sont prévues pour l'Europe et l'Amérique latine en 1979-1980.

61. On encourage les centres d'information à resserrer leurs liens avec les organisations non gouvernementales nationales. Une initiative réussie de ce genre a été la convocation par le Centre de New Delhi, en novembre 1977, de la première conférence des organisations non gouvernementales. Plus de 40 organisations non gouvernementales indiennes y ont participé et l'on prévoit que 60 de ces organisations participeront à des programmes auxquels l'ONU s'intéresse et qui portent sur des questions comme l'Année internationale de l'enfant, le désarmement et la lutte contre l'apartheid.

62. Des liens spéciaux existent toujours et se renforcent entre le Service de l'information, la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) et les associations nationales pour les Nations Unies. La Fédération est la seule organisation non gouvernementale ayant des programmes d'information et d'éducation qui visent exclusivement à faire mieux connaître et mieux comprendre les activités des Nations Unies; et l'on peut dire véritablement que les associations pour les Nations Unies prolongent par leurs activités les travaux du Service de l'information.

63. Une nouvelle tendance importante a été l'apparition de groupements d'organisations non gouvernementales s'occupant de questions auxquelles l'ONU s'intéresse particulièrement, évolution qu'a stimulée la convocation récente de conférences internationales consacrées à ces questions. En outre, des conférences à thème unique ont été organisées au Siège à l'intention des organisations non gouvernementales sur des sujets comme l'apartheid et le nouvel ordre économique international, l'accent étant mis surtout sur la question des produits de base.

64. Comme d'autres faits nouveaux importants constatés récemment, on peut signaler la présence à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement d'environ 1 000 représentants d'organisations non gouvernementales de 44 pays et le fait qu'un groupe représentatif de ces organisations a été invité à prendre la parole à la Commission spéciale de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le Service de l'information a joué un rôle actif en aidant à diffuser des informations aux organisations non gouvernementales avant la session et en organisant, en cours de session, des réunions d'information, en coopération avec le Centre pour le désarmement.

### 3. Enseignement sur l'Organisation des Nations Unies

65. L'un des moyens les plus importants et les plus efficaces pour faire mieux connaître et comprendre l'ONU et ses activités est de faire donner aux jeunes un enseignement à ce sujet. Le Service de l'information a organisé depuis 1965, en coopération avec l'UNESCO, 13 séminaires à l'intention d'éducateurs et de responsables des politiques en matière d'enseignement dans 109 pays. Ces programmes visent à accroître l'efficacité de l'enseignement donné sur l'Organisation des Nations Unies dans les écoles et écoles normales des Etats Membres, en mettant au point des programmes d'études, des cours pour les enseignants et du matériel pédagogique sur l'Organisation des Nations Unies. Les programmes portent aussi sur l'interdépendance des hommes et l'apparition de nouveaux problèmes de portée mondiale, ainsi que sur le rôle de l'Organisation dans la recherche de solutions possibles. L'enseignement sur ces questions fait maintenant partie intégrante des programmes nationaux d'enseignement dans de nombreux pays. Le Service de l'information établit périodiquement, en coopération avec l'UNESCO, à l'intention du Conseil économique et social, un rapport sur les progrès réalisés par les Etats Membres en ce qui concerne l'enseignement sur l'Organisation des Nations Unies et les institutions qui lui sont apparentées.

66. En outre, le Service de l'information publie chaque année une brochure à l'intention des étudiants suggérant des méthodes d'enseignement sur telle ou telle question présentant un intérêt particulier pour l'Organisation des Nations Unies, et un guide destiné aux enseignants exposant divers moyens de faire connaître aux élèves les buts et activités de l'Organisation. Un bulletin s'adressant au personnel enseignant a été récemment créé pour renforcer les moyens de communication entre ceux qui s'emploient à diffuser des informations sur l'ONU.

### 4. Visites guidées

67. Les visites guidées ne sont pas seulement une activité essentielle dans le domaine des relations publiques, elles sont aussi un moyen important d'informer le public des activités de l'Organisation. Entre 1952, date d'entrée en activité du service des visites, et le 31 mai 1978, environ 22,6 millions de visiteurs ont effectué la visite guidée du Siège et ont été informés des objectifs et des activités courantes de l'ONU. Les visiteurs appartiennent à tous les milieux mais la moitié d'entre eux sont des étudiants. Les guides sont recrutés sur le plan local parmi le plus grand nombre d'Etats Membres possible, compte dûment tenu des exigences linguistiques. Au moment de leur recrutement, les guides suivent un programme de formation intensive de trois semaines portant sur l'Organisation et ont ensuite des réunions d'information quotidiennes leur permettant de se tenir au courant de l'actualité.

### 5. Programmes de groupes

68. Les discours et exposés de hauts fonctionnaires de l'ONU contribuent très efficacement à façonner l'opinion publique et à susciter un appui en faveur de l'Organisation. Pour cette raison, le Service de l'information organise régulièrement des causeries au Siège de l'Organisation ou en dehors de New York, au cours desquelles des conférenciers de l'ONU prennent la parole devant des groupes.

/...



Il prévoit pour des groupes de visiteurs du Siège, des programmes spéciaux, comprenant souvent non seulement un exposé, mais également une visite des locaux, la projection d'un film et l'obtention de billets permettant d'assister à des réunions officielles. Les établissements d'enseignement, ainsi que les organisations religieuses, les entreprises et organisations non gouvernementales, reçoivent une aide spéciale, en ce qui concerne l'organisation de leurs visites, et des suggestions leur sont faites notamment en ce qui concerne les conférenciers possibles. On s'emploie actuellement à encourager les établissements d'enseignement à envoyer un plus grand nombre d'élèves visiter l'Organisation et à mettre à la disposition des enseignants et de leurs élèves du matériel éducatif spécial sur l'ONU, sans qu'il en résulte aucun frais pour l'Organisation.

#### 6. Renseignements pour le public

69. Les demandes de renseignements adressées à l'Organisation par lettre, par téléphone et à l'occasion des visites sur place se chiffrent en moyenne à plus de 6 000 par mois et portent sur toute la gamme des activités du système des Nations Unies. Le Service de l'information établit et tient à jour des documents d'information et de références; il existe aussi des pochettes de documentation toute prêtes fournissant des renseignements généraux sur l'Organisation ainsi que des pochettes spéciales destinées au personnel enseignant des écoles élémentaires et secondaires. Des pochettes de documentation type sur l'Assemblée générale sont également distribuées aux participants aux sessions simulées de l'Organisation organisées tous les ans par des étudiants d'université et des lycéens.

#### 7. Programmes de stages pour étudiants

70. Les programmes de stages pour étudiants qui sont organisés chaque année au Siège et à Genève s'ajoutent aux activités décrites plus haut. Ces dernières années, on a cherché à améliorer les programmes du Siège tant du point de vue quantitatif que qualitatif en augmentant le nombre des participants, en acceptant des candidats sur une base géographique plus étendue et en faisant appel à des conférenciers de l'Organisation à la fois plus nombreux et plus qualifiés. Le Service de l'information coordonne également la célébration de par le monde d'événements tels que la Journée des Nations Unies et diffuse à cette occasion des informations sur les activités de l'ONU. La brochure intitulée L'ONU aujourd'hui (Suggestions à l'intention des orateurs), publiée chaque année à temps pour la Journée des Nations Unies, contient des informations d'actualité en anglais, en espagnol et en français, sur toutes les grandes questions qui intéressent l'ONU. Cette publication, qui constitue pendant toute l'année une source précieuse de documentation pour la rédaction des discours sur l'Organisation, est diffusée en 55 000 exemplaires chaque année dans le monde entier.

#### D. Information économique et sociale

71. La prise de conscience croissante de l'importance des questions économiques et sociales a amené à créer en 1968 le Centre de l'information économique et sociale (CIES). Le Centre a toujours eu deux fonctions essentielles, toutes deux dictées par l'évolution de la situation au sein de la communauté mondiale et du système des Nations Unies. La première fonction du Centre, la plus connue, a consisté à établir et diffuser des informations spécialisées sur les problèmes qui se profilaient à l'horizon international à la fin de la première Décennie des Nations Unies pour

/...



le développement. Il fallait en outre expliquer les problèmes qui se poseraient au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi que les activités et les stratégies définies par l'ONU pour les résoudre.

72. Les activités du Centre se développant, sa deuxième fonction, toute aussi importante, est devenue de plus en plus apparente. Après plus de 20 années d'existence, le système des Nations Unies avait un rôle important et multiple à jouer dans les affaires économiques et sociales du monde. Du Département des affaires économiques et sociales, du Conseil économique et social et de toutes les institutions spécialisées, ainsi que de leurs organes directeurs respectifs, émanait un volume considérable d'informations qu'il fallait diffuser par les voies appropriées. Le CIES est peu à peu devenu dans ce domaine le mécanisme central de coordination et de coopération, contribuant ainsi à éviter tout chevauchement des efforts et à planifier les programmes d'information complémentaires.

#### 1. Publications

73. Le CIES publie toutes sortes de brochures, prospectus, dépliants, fiches descriptives, articles, communiqués de presse et notes d'information en plusieurs langues (jusqu'à six) concernant un vaste éventail de questions économiques et sociales. Ces documents ne sont pas de simples compilations d'informations et leur établissement exige de nombreux travaux de recherche. En 1977, environ un million d'exemplaires de publications du CIES ont été distribués directement ou envoyés par la poste à des lecteurs inscrits sur des listes d'adresses spécialisées.

74. Le périodique Forum du développement joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du CIES. Douze numéros par an sont mis au point et imprimés à Genève en anglais, français et allemand. Une édition espagnole est imprimée à Mexico. Une édition italienne est mise au point et imprimée en Italie. Des suppléments spéciaux paraissent de temps à autre et sont établis, traduits et imprimés en même temps que les numéros de la série régulière, aux frais des organismes des Nations Unies qui en parrainent la publication. Outre l'édition régulière du Forum du développement, le CIES publie maintenant une édition commerciale du Forum du développement, (Development Forum - Business Edition), à raison de 24 numéros par an. Initiative conjointe du CIES, de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement, cette édition commerciale contient, outre les articles qui paraissent dans l'édition normale, des informations destinées particulièrement aux milieux d'affaires et aux experts, entrepreneurs et fournisseurs susceptibles de participer à l'exécution de projets de développement financés à l'échelon international. Etant donné la valeur commerciale considérable des renseignements qu'elle fournit sur les possibilités de marchés, cette édition commerciale est vendue à un prix relativement élevé. Elle vise essentiellement à assurer à tous les intéressés des chances égales de participation aux activités commerciales liées au développement, en publiant en temps voulu des informations destinées à tous, et pas seulement aux milieux traditionnellement bien informés dans ce domaine. Pour l'instant, cette édition commerciale n'est publiée qu'en anglais mais certains des avis qui y figurent sont rédigés parfois dans d'autres langues.

#### 2. Films

75. Ces dernières années, le CIES s'est chargé de la réalisation ou de la rédaction des commentaires des films de l'Organisation des Nations Unies sur l'Université des

/...

Nations Unies, le trentième anniversaire de l'Organisation, les sixième et septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, et la femme et le développement.

### 3. Coordination

76. Le Centre de l'information économique et sociale assure le secrétariat du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU), lequel sert de mécanisme de coordination pour l'ensemble du système des Nations Unies (voir plus loin par. 84 et 85). Chaque année le Comité adopte un plan d'action définissant un cadre de référence pour toutes les activités du système des Nations Unies en matière d'information. Le CIES établit le projet de plan et formule des propositions en matière de coordination et/ou d'activités communes, compte tenu des besoins particuliers de tous les membres du Comité en ce qui concerne la coopération inter-organisations, ainsi que des propositions touchant les activités qui se prêtent manifestement à ce type de coopération. Le CIES joue par ailleurs un rôle de premier plan dans divers projets interorganisations élaborés et financés en commun par certains organismes des Nations Unies. L'un de ces projets, et non des moindres, a consisté à mettre en place des services de liaison des organisations non gouvernementales à Genève et à New York. Cette initiative a répondu au souci d'établir le contact avec les nombreuses organisations non gouvernementales qui, pour diverses raisons, n'entretiennent pas de liens étroits avec le système des Nations Unies. Ces services sont financés, à New York, par le CIES, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et le FISE, et, à Genève, par le CIES, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Ils collaborent avec les bureaux de liaison des organisations non gouvernementales existant déjà au sein du système des Nations Unies et coordonnent leurs travaux, et leurs fonctions consistent à : maintenir des relations générales avec les organisations non gouvernementales nationales et internationales s'occupant du développement économique et social; concevoir et exécuter, de concert avec des organisations non gouvernementales, des projets propres à contribuer au succès des programmes des organisations participantes; répondre aux demandes des organisations non gouvernementales et faire le rapport entre les ressources dont dispose le système des Nations Unies pour le développement dans des domaines spécialisés et dans le domaine de l'information et les programmes correspondants des organisations non gouvernementales; informer les services compétents des organisations participantes du système des Nations Unies des initiatives prises par les organisations non gouvernementales dans le domaine du développement économique et social; exécuter toutes les autres tâches que peuvent leur confier les organismes qui les parrainent.

### 4. Projets spéciaux

77. Le Centre de l'information économique et sociale organise régulièrement des rencontres à l'occasion des grandes conférences internationales qui mettent en contact des journalistes et des spécialistes des divers domaines sur lesquels portent les conférences. Ces rencontres n'ont pas uniquement pour objet de permettre aux journalistes de bien se documenter sur le sujet, elles visent également à sensibiliser

les experts au problème de l'information du public en ce qui concerne leurs travaux. Néanmoins, leur raison d'être essentielle est de corriger la façon déséquilibrée dont la presse mondiale rend compte des conférences internationales : en effet, dans la plupart des cas, les informations sont transmises par environ cinq grandes agences de presse, et rares sont les journalistes ressortissants de pays en développement qui se trouvent sur place, pour autant qu'il y en ait. Les rencontres organisées par le Centre permettent à des journalistes de pays en développement d'assister aux conférences des Nations Unies. Ils arrivent sur les lieux avant le début de la Conférence et sont mis au courant par un groupe d'experts constitué à cet effet. Ces rencontres peuvent être remplacées par des voyages d'étude, à l'occasion desquels des groupes de journalistes étudient une région ou les problèmes propres à une région.

78. Afin de donner aux informations sur le développement la dimension mondiale nécessaire pour appuyer les activités entreprises à l'échelon national, le Centre de l'information économique et sociale a également organisé une série de rencontres nationales sur des questions liées à la Stratégie internationale du développement et au nouvel ordre économique international. Le Centre réunit à cette occasion d'éminentes personnalités de pays en développement et du système des Nations Unies. Le Gouvernement hôte, souvent en coopération avec des organisations non gouvernementales, s'occupe de tous les arrangements au plan local, et prend notamment à sa charge les frais de certains participants (journalistes, universitaires, fonctionnaires nationaux, etc.). Des rencontres ont été organisées en Suède, au Danemark, en Norvège, en Finlande, aux Pays-Bas, en Italie, au Japon et en Irlande. Dans le même ordre d'idées, le Centre organise des séminaires et des réunions d'information à l'occasion desquels des représentants du Groupe des 77 peuvent s'entretenir du nouvel ordre économique international avec des représentants de chambres de commerce, des groupes de parlementaires, etc.

79. Soucieux de faire mieux connaître les besoins du tiers monde en matière de développement et de fournir en retour les informations nécessaires pour adapter la documentation sur les questions économiques et sociales à un public précis, le Centre entretient des contacts avec des fonctionnaires nationaux de l'information de pays industrialisés comme de pays en développement. En Europe occidentale, des réunions entre le CIES et les responsables nationaux de l'information sur le développement sont désormais régulièrement organisées dans le cadre du Comité commun de l'information des Nations Unies. Des réunions analogues ont été organisées en Asie (1971), en Afrique (1972) et en Amérique latine (1972). On doit étudier les moyens d'organiser des consultations annuelles entre des fonctionnaires de l'information nationaux représentant toutes les régions.

80. Le Centre de l'information économique et sociale fournit un appui aux services du système des Nations Unies qui doivent entreprendre des activités d'information dans le domaine économique et social mais qui ne disposent pas de leurs propres services d'information, ou qui ont besoin d'une assistance supplémentaire. Un appui de ce type a notamment été accordé dans le cadre de la Conférence sur l'environnement, de la Conférence mondiale de la population, de la Conférence mondiale de l'alimentation, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme et de la Conférence des

/...



Nations Unies sur le commerce et le développement. Le Centre fournit également sur demande une assistance régulière au Département des affaires économiques et sociales internationales, aux commissions régionales, à l'ONUDI, au PNUE, à la CNUCED, au Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales ainsi qu'au titre des activités relevant de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

81. Aux termes de sa résolution 3038 (XXVII) du 19 décembre 1972, l'Assemblée générale a décidé d'instituer une Journée mondiale d'information sur le développement dont la date coïnciderait avec la Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre, et dont l'objet serait d'appeler "l'attention de l'opinion publique mondiale sur les problèmes du développement et la nécessité d'intensifier la coopération internationale pour les résoudre". La Journée mondiale d'information sur le développement a déjà été célébrée cinq fois et a donné lieu chaque fois à l'organisation de tables rondes d'un niveau élevé auxquelles ont participé des personnalités et des experts de renom dans le domaine politique ou économique ou dans le domaine de l'information, ainsi que des journalistes influents. Les trois premières années, ces tables rondes se sont tenues au Siège. La quatrième table ronde a été organisée à Paris et, l'année dernière, le Gouvernement tunisien a accueilli les participants à la cinquième table ronde. La prochaine doit se tenir cette année à Vienne, sur l'invitation de l'Institut international pour le développement de Vienne. Depuis qu'à ses sixième et septième sessions extraordinaires l'Assemblée générale a adopté des décisions demandant l'instauration d'un nouvel ordre international économique et social, les tables rondes ont essentiellement porté sur des questions liées à ces décisions et à leur application.

##### 5. Service d'information de Genève

82. Le Service d'information de Genève, comme il est indiqué dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983, entreprend le même type d'activités que le Service de l'information du Siège, mais à une échelle réduite et en liaison permanente avec les services du Siège. Il rend compte des événements et des réunions ayant lieu à Genève et en Europe, collabore à l'établissement de la traduction de publications et s'occupe de reportages radiophoniques et visuels. Il sert de centre d'information pour la Bulgarie, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, le Saint-Siège et la Suisse, organise des visites guidées du Palais des Nations et reste en liaison étroite avec les services d'information des institutions spécialisées sises à Genève.

83. Le Service de Genève a toujours publié des communiqués de presse complets en anglais mais, faute de personnel qualifié, il ne peut assurer le même service en français, ce qui répondrait pourtant aux exigences légitimes des nombreux journalistes et représentants francophones qui se trouvent à Genève.

#### IV. COORDINATION ET COOPERATION

84. La coordination et la coopération interorganisations dans le domaine de l'information, en particulier pour appuyer le développement économique et social, sont parmi les principales préoccupations du Service de l'information. Depuis 1974, des activités d'information à l'échelle du système ont été entreprises dans le cadre du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU), organe subsidiaire du Comité administratif de coordination (CAC), composé des directeurs et des chefs des services d'information des organismes des Nations Unies. Le CCINU est présidé par le Sous-Secrétaire général à l'information et son secrétariat est assuré de façon permanente par le CIES.

85. Sous la direction du CAC, le CCINU est chargé de mettre au point une approche commune en matière d'information recouvrant tous les aspects des activités des organisations du système des Nations Unies. Il doit pour cela donner des conseils aux organismes des Nations Unies sur les politiques générales d'information, fournir des directives générales pour la coordination des questions d'information et mettre au point des arrangements en vue d'une action commune à l'occasion de projets ou événements particuliers. L'objectif de cette action à l'échelle du système est d'encourager une utilisation plus efficace, productive et économique des ressources dont disposent les nombreux éléments du système des Nations Unies en matière d'information, grâce à une intensification de la coopération et de la planification commune et, dans la mesure du possible, à la coordination au niveau de l'exécution.

86. Sur la base de l'expérience acquise, le CCINU a mis au point une structure dont la caractéristique principale est d'être flexible. Les membres du CCINU ont estimé qu'en dehors de la session annuelle ordinaire du CCINU, ils devaient examiner et résoudre leurs problèmes communs et entreprendre des activités spéciales coordonnées dans le cadre d'arrangements spéciaux et, le cas échéant, de sessions consacrées à des sujets particuliers. Ils ont ainsi créé, par exemple, un groupe de travail spécial des questions audio-visuelles qui travaille actuellement à l'établissement d'un catalogue de films pour l'ensemble du système des Nations Unies et à l'instauration d'une politique commune des prix pour tous les films du système des Nations Unies; un groupe de travail spécial de l'éducation et du développement; un groupe de travail spécial sur les relations avec la presse internationale, qui étudie actuellement la possibilité de constituer un index commun d'articles de journaux, l'utilisation des services de journalistes du tiers monde pour réaliser des reportages sur les activités des organismes des Nations Unies, l'assistance au développement de l'infrastructure des moyens de communications de masse dans les pays en développement, etc.

87. En ce qui concerne les événements spéciaux comme les conférences internationales, la planification et la coordination des activités communes d'information sont assurées par des groupes de travail spéciaux du Service de l'information qui se réunissent longtemps avant ces événements et continuent à fonctionner pendant et après, afin d'assurer la continuité de cette coordination.

/...

Un groupe de travail a ainsi été créé pour s'occuper des programmes d'information de l'Année internationale pour la lutte contre l'apartheid, qui comprennent en particulier des mesures en vue de la publication d'un livre broché sur ce sujet à l'échelle du système, ainsi que l'organisation d'une exposition sur l'apartheid; un autre groupe de travail a été créé pour s'occuper de l'Année internationale de l'enfant, et a pris des dispositions en vue de la réalisation de nombreux projets d'information, tels que le rassemblement de documents d'information essentiels, de films, de photos, la réalisation d'un film à l'échelle du système sur l'Année internationale de l'enfant, et le rassemblement de documents radiophoniques; enfin, un groupe de travail a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

88. La coordination et la coopération à l'échelle du système ont récemment été renforcées et améliorées par la décision du CCINU d'adopter chaque année un plan d'action définissant un thème unique pour les programmes d'information à l'échelle du système. Par exemple, il a été décidé, au début de 1978, que le thème commun pour 1978-1979 serait "Comment répondre aux besoins de l'humanité eu égard à l'instauration d'un nouvel ordre économique international", les thèmes secondaires étant choisis par les membres du CCINU en fonction de leurs propres priorités, mais sans s'éloigner du thème principal. De plus, on a identifié pour 1978 et, dans la mesure du possible, pour 1979, un certain nombre d'activités communes spéciales concernant des événements comme les années internationales et les conférences internationales, des thèmes particuliers comme l'éducation pour le développement, les soins de santé primaires, le développement rural, etc. Des activités générales intéressant l'ensemble du système, activités communes sur le terrain, missions de reportage, voyages d'information et séminaires à l'intention des journalistes par exemple, ont également été prévues dans le cadre du Plan d'action du CCINU.

89. La coordination interdépartementale continue d'être assurée par des groupes de travail spéciaux créés à l'intérieur du Service de l'information pour s'occuper de questions comme la sécurité internationale, le désarmement, la décolonisation, l'apartheid, les droits de l'homme, et de sujets connexes. Ces groupes de travail, comme indiqué dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983, servent de lien entre les départements organiques et le Service de l'information, ainsi qu'entre les diverses divisions du Service de l'information. La coordination continue des activités économiques et sociales est assurée par le CIES, qui est désormais le point de convergence des politiques et des activités d'information en faveur du développement économique et social.

90. Outre la création de ces groupes de travail et du CIES, une autre mesure a été prise en vue d'ajuster rapidement les ressources en cas d'apparition d'un problème prioritaire spécial : un directeur du Service de l'information assume une responsabilité générale en ce qui concerne la totalité des activités du Service de l'information concernant les grandes conférences, les "années", les "décennies", etc., qui sont proclamées par l'Assemblée générale.

/...



## V. TENDANCES FUTURES

91. Ces dernières années, on s'est efforcé dans un certain nombre d'études de décrire la situation mondiale future en prévoyant les tendances dans des domaines et secteurs clefs. Bien qu'il existe des différences entre les approches et les méthodes adoptées pour effectuer ces études et entre leurs objets et conclusions, elles concordent généralement sur deux points. L'un de ces points concerne l'ampleur et la gravité croissante des problèmes mondiaux et la nécessité d'une action internationale pour essayer de résoudre ces problèmes. La communauté mondiale se trouve dans une période de changements sans précédent et si l'on veut que les ajustements se fassent avec le maximum d'efficacité, il faut s'assurer l'appui populaire. Le rôle fondamental des activités d'information de l'ONU dans ce contexte est évident, et a d'ailleurs été explicitement reconnu dans les résolutions de l'Assemblée générale et des grandes conférences mondiales. Ces résolutions n'ont pas encore permis d'élaborer une politique générale d'information pour traiter des grands problèmes qui influenceront de plus en plus les affaires internationales au cours des prochaines décennies. Il est indéniable qu'il faut élaborer une telle politique, et l'on peut actuellement observer une nette tendance dans cette direction. Les efforts de coordination et de coopération décrits plus haut constituent l'ébauche de ce processus.

92. En ce qui concerne l'action du système international d'organisations, on peut dire avec une certaine assurance que la coordination des plans, politiques et activités d'information s'intensifiera. Néanmoins, dans quelle mesure peut-on se mettre d'accord sur les principes d'une politique générale d'information, étant donné les divergences existant à l'échelle internationale au sujet des différents problèmes? De plus, comment accorder cette politique avec les problèmes soulevés par le débat actuel sur le flux mondial d'informations? Les réponses à ces deux questions doivent attendre les débats de l'Assemblée générale et d'autres instances, mais il serait prudent de faire observer dès maintenant que même si l'on arrive à s'accorder sur les moyens d'optimiser les activités du Service de l'information, les ressources actuelles ne suffiront pas à satisfaire les besoins d'information à l'échelle mondiale. Depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, les ressources du Service de l'information, en proportion du budget ordinaire de l'Organisation, ont diminué de plus de moitié, et cela au cours d'une période où le volume des travaux qui lui ont été confiés et leur complexité se sont multipliés, ainsi que la diversité et les dimensions des auditoires à atteindre.

93. Dans l'ensemble, le Service de l'information devra évoluer dans deux domaines importants : le domaine socio-économique et le domaine technique. Le domaine socio-économique est un domaine où, si l'on en croit l'expérience des années 1970, les transformations peuvent intervenir de façon inopinée. Dans ce cas, il faudra en premier lieu assurer une plus grande flexibilité au niveau de l'organisation et des méthodes de travail, et veiller à ce que le Service de l'information dispose de compétences professionnelles très élevées. Le deuxième domaine se prête mieux aux prévisions et peut être budgétisé et programmé dans une très large mesure.

/...

94. Dans le domaine socio-économique, la principale orientation des transformations qui doivent intervenir a, espère-t-on, été indiquée dans les résolutions adoptées sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Les transformations structurelles des systèmes mondiaux et l'accélération du développement économique et social de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine que l'on prévoit actuellement ont indubitablement des effets profonds sur les échanges d'idées, d'opinions et d'informations à l'échelle mondiale. Si l'on veut que ces transformations soient acceptables en règle générale, il faut qu'elles soient le résultat de politiques et de décisions soigneusement élaborées et fondées sur une opinion publique bien informée.

95. Du strict point de vue de l'information, les organismes de diffusion de l'information sur les Nations Unies avec lesquels le Service de l'information traitera seront beaucoup plus diversifiés qu'ils ne le sont actuellement. Il faudra donc, pour les atteindre, disposer d'une plus large gamme de compétences et de connaissances qu'à l'heure actuelle. Il faudrait également adopter une approche plus décentralisée mais coordonnée à d'autres niveaux que les seuls niveaux budgétaire et organisationnel. Le personnel du Service de l'information devra donc être plus que jamais ouvert à de nouvelles idées et tendances et sa formation et son expérience professionnelles devront à tout moment être suffisantes pour répondre à l'évolution du monde de l'information en dehors du système.

96. Du point de vue technique, le Service de l'information devra faire face à une vaste gamme de transformations. Par exemple, il devra étudier les nouvelles techniques de traitement électronique des mots qui permettent d'accélérer la production quotidienne de documents de presse et d'en réduire le coût. Il lui faudra suivre les progrès techniques dans le domaine de la télévision afin de continuer à produire des documents utilisables par les chaînes de télévision du monde entier. Il faudra faire un plus large usage des techniques de microfiches et de l'informatique et utiliser des moyens de communication modernes. Il sera également nécessaire de veiller à ce que le Service de l'information demeure en mesure de coopérer avec les organismes des pays en développement et de les encourager à coopérer entre eux. Les conditions techniques à remplir dans ce domaine devront être étudiées de façon plus approfondie.

97. Au moment où l'Organisation des Nations Unies entre dans sa quatrième décennie, elle se trouve en face de problèmes de communication plus vastes et plus divers que ceux qui se sont présentés par le passé. Pour réussir, il lui faut bénéficier de l'appui des gouvernements, non seulement sous forme de directives et de ressources suffisantes fournies par l'Assemblée générale, mais aussi d'une aide dans ses travaux quotidiens. Si les gouvernements font en sorte que leur ministère ou département compétent coopère avec le Service de l'information pour choisir et traiter les informations sur l'ONU à l'intention de leurs administrés, celles-ci pourront être diffusées de façon beaucoup plus efficace. Il faut en même temps examiner les moyens d'accroître les ressources en personnel du Service de l'information et les rendre beaucoup plus souples, compte tenu notamment de la tendance actuelle à tenir de grandes conférences internationales et autres réunions en même temps dans diverses parties du monde et à demander au Secrétaire général d'assurer un nombre croissant de services d'information nouveaux et urgents.